

Pétition



Opposons-nous au projet de carrière sur la montagne de la Serre Communes de Grospierres et Sampzon Sud Ardèche

Un projet de carrière sur plusieurs hectares en plein cœur de la montagne de la Serre menace à la fois la tranquillité des habitants, l'activité touristique, l'intégrité des constructions ainsi que d'une dizaine de dolmens, l'intégrité de sites emblématiques des deux communes, l'intégrité de cavités, et bien sûr une biodiversité remarquable se trouvant à proximité d'une zone Natura 2000 et d'une zone ZNIEFF.

Trafic routier

Une dizaine de rotations quotidiennes sont programmées. Les camions déboucheront sur la départementale au niveau du camping de la Bastide.

Ouverture d'un chemin d'accès à travers la montagne

Défrichage et terrassement pour la création d'un long chemin d'accès à travers la montagne sur des terrains communaux de Sampzon.

Tirs de mines et concassage sur place

Les détonations produites par les tirs des mines risquent de se propager le long des couches géologiques et endommager de nombreuses édifices. Le concassage engendrera un bruit permanent et les poussières libérées se disperseront aux alentours, une nuisance lourde pour les riverains et le tourisme local.

Intégrité des dolmens

La montagne de la Serre présente une densité de dolmens remarquable. Ce projet de carrière se situe au cœur de cette nécropole préhistorique et les conséquences de l'extraction minérale menace grandement la pérennité de ce site, qui vient juste d'être mise à l'honneur : sentiers « Chemins et Dolmens »

Font-Vive, l'Aiguille et autres sites emblématiques

La création de la carrière peut modifier les réseaux hydrogéologiques du secteur et ainsi perturber l'alimentation de la résurgence vaclusienne de la Font-Vive (Grospierres), tout comme fragiliser le rocher de l'Aiguille (Sampzon). L'intégrité des cavités souterraines locales sont aussi menacées.

Destruction d'une zone naturelle remarquable

La montagne de la Serre est un sanctuaire naturel de première importance qui constitue un corridor écologique entre le parc national des Cévennes et la réserve régionale des gorges de l'Ardèche. Cette spécificité lui a valu le classement Natura 2000 et le label ZNIEF (Zone Naturelle d'intérêt et Ecologique et Faunistique) pour un large secteur jouxtant ce projet de carrière !

De nombreux scientifiques (naturalistes, géologues, archéologues...) sont déjà montés au créneau contre ce projet qui est une véritable aberration à l'heure où la protection des espaces naturels et la qualité de vie des habitants sont devenues une priorité des pouvoirs publics. De plus l'extension de cette exploitation serait fort probable à l'avenir. La municipalité de Grospierres a déjà voté à l'unanimité contre ce projet. Nous sommes confiants pour que la municipalité de Sampzon prenne prochainement la même décision. Si un tel projet se concrétisait il est possible que cela dérive vers une ZAD (zone à défendre) comme cela a été le cas pour le site de Notre Dame-des-Landes.

Opposez-vous aux côtés des associations *Fiber Nature, Païolive, Qualité de vie à Grospierres, Sampzon entre roches et rivières, Sampzon activité nature et Vivre à Labeaume* en signant la pétition suivante :

Pétition en ligne:

Lien sur la page Facebook de Fiber Nature.

Ou en complétant le document ci-dessous :

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

habitant(e) (adresse).....

Courriel :

m'oppose au projet de carrière sur la montagne de la Serre (communes de Grospierres et Sampzon)

A Le

Signature :

A renvoyer :

- par voie postale à l'adresse suivante :

Qualité de vie à Grospierres, Maison des associations, 07120 Grospierres

- ou par courriel à l'adresse :

qualite.vie.grospierres@gmail.com